



Le 14 Janvier 2010, Colorado Groupe a signé la charte de la diversité

Colorado groupe s'engage aux côtés des 1900 entreprises signataires de la Charte de la diversité à **lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité** au sein de notre organisation.

Notre conviction est que **la diversité constitue pour notre entreprise un enjeu économique**. En la plaçant au cœur de notre stratégie, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir **sur notre créativité et sur notre compétitivité**.

En vertu de cette charte, Colorado Groupe s'engage :

- **à sensibiliser et former** les dirigeants et les collaborateurs aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité (formation, réunion d'entreprise semestrielle),
- **à respecter et promouvoir** l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines (grille de recrutement, procédures d'évaluation),
- **à refléter dans ses effectifs la diversité de la société française**, culturelle et ethnique, aux différents niveaux de qualification,
- **à communiquer son engagement en interne** et à communiquer les résultats pratiques de cet engagement (newsletter mensuelle),
- **à communiquer son engagement à l'externe** (communiqués de presse, publications site web)

Historique de la Charte de la diversité

Début 2004, « **Les oubliés de l'égalité des chances** », rapport coécrit par Yazid Sabeg et Laurence Méhaignerie publié par l'Institut Montaigne, lançait l'idée d'une **Charte de la diversité**. L'objectif de cette charte : encourager les entreprises à refléter dans leurs effectifs les diverses composantes de la société française, et faire de la non-discrimination et de la diversité un axe stratégique.

Le 22 octobre 2004, la Charte de la diversité est lancée et signée par 32 dirigeants d'entreprises.

Plusieurs partenaires travaillent à sa promotion : ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie), ACSé (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances), ALLIANCES, APCM (Chambre des Métiers et de l'Artisanat), ANDRH (Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines), CGPME (Confédération Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises), CJD (Centre des Jeunes Dirigeants), DAIC (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté), FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), E&P (Entreprise et Personnel), HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité), IMS-Entreprendre pour la Cité, Institut de l'Entreprise, MEDEF (Mouvement des Entreprises de France), UPA (Union Professionnelle Artisanale) et la Commission Européenne.

IMS Entreprendre pour la Cité héberge le Secrétariat général de la Charte de la diversité.

A Propos de Colorado Groupe

Colorado Conseil & Formation (www.colorado-conseil.com), créée en 2003, propose à l'origine des services de conseils et des formations dédiés aux centres d'appels.

En septembre 2007, Colorado Conseil & Formation ouvre son capital au fond d'investissement Nextstage convaincue que la qualité de service et l'optimisation des performances de la relation client multi-canal (points de vente, Web, centres de contacts) est en France un gigantesque marché, structuré par des besoins majeurs et non satisfaits.

En 2009, la société acquiert la société 100% Satisfaction (www.100-satisfaction.com), développe ses expertises dans les études clients et le Mystery shopping et réalise un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros. Colorado Groupe est membre de l'AFRC.

Contacts presse :

Colorado Groupe : Patrice Mazoyer – tél : 01 46 10 11 00 – pmazoyer@colorado-conseil.com